



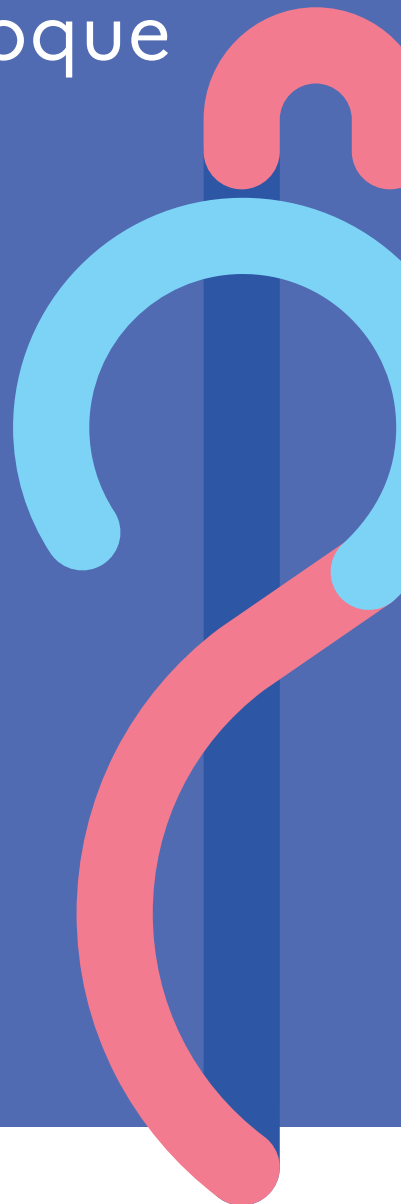
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

MUSIQUE PRIM – CHANT CHORAL | LEXIQUE

# Chantons baroque

Lexique de la musique baroque



## Lexique de la musique baroque

Lexique de la musique baroque

---

### Baroque, vous avez dit baroque ?

Né dans les Hauts-de-France, *Chantons baroque* a été imaginé comme une occasion unique de plonger dans la découverte de la musique du XVII<sup>e</sup> et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs éditions du projet ont donné lieu à des restitutions en concert sur tout le territoire. Un grand nombre d'élèves et d'enseignants ont mené, accompagnés par les artistes du Concert d'Astrée, un travail approfondi de la direction de chœur et de la pratique vocale autour du répertoire baroque.

De *Forêts paisibles* de Jean-Philippe Rameau à la *Cold Song* d'Henry Purcell en passant par *Amants malheureux* de Marin Marais, c'est un voyage auquel nous vous invitons à vous livrer dans un répertoire passé qui continue d'être toujours aussi vivant et vibrant.

Les cinq titres qui constituent la base de ce recueil veulent être un prétexte pour susciter des rencontres, pour les élèves comme pour les équipes enseignantes, avec le répertoire baroque. Les ressources figurant dans les différentes fiches s'appuient sur l'expérience acquise lors des concerts chorals qui ont réuni, de 2015 à 2019, plusieurs centaines de chanteurs aux musiciens du Concert d'Astrée.

C'est un recueil pensé à géométrie variable.

Prises isolément ou par le jeu de couplage, ou bien encore dans leur globalité, ces pièces peuvent donner lieu à des appropriations diverses qui sont autant d'occasions pour explorer, interpréter, partager les différentes facettes de ce corpus qui a vocation à s'enrichir. Plusieurs ressources complémentaires viennent apporter un éclairage sur un ou plusieurs aspects de chacune des pièces retenues.

Ce corpus peut enfin constituer un programme homogène « clé en main », pour une production chorale en public. Chantons baroque sur d'autres territoires !

Les ressources musicales élaborées par les musiciens du Concert d'Astrée sous la direction d'Emmanuelle Haïm et les fiches pédagogiques réalisées par des enseignants d'éducation musicale et de chant choral sont conçues pour vous accompagner dans la conduite des activités.

**Directrice de publication**  
Marie-Caroline Missir  
**Directrice de l'édition transmédia**  
Tatiana Joly  
**Chefs de projet**  
Christophe Gabiani  
**Chargée de suivi éditorial**  
Anne-Sophie Carpentier  
**Mise en pages**  
Michaël Barbay

ISSN : 2425-9861  
© Réseau Canopé, 2023  
(établissement public  
à caractère administratif)  
Téléport 1 – Bât. @ 4  
1, avenue du Futuroscope  
CS 80158  
86961 Futuroscope Cedex

## UN PEU D'HISTOIRE

La **musique baroque** désigne la musique composée du tout début du **xvii<sup>e</sup>** siècle jusqu'à la moitié du **xviii<sup>e</sup>** siècle, de Monteverdi à Carl Philipp Emmanuel Bach en passant par Lully et Händel. Le foisonnement artistique de cette époque voit de nouvelles formes musicales apparaître et se répandre en Italie, en France et dans le reste de l'Europe, comme l'air de cour, la suite de danses et particulièrement l'opéra.

Du portugais *barroco*, « perle irrégulière », le style baroque est caractérisé par une grande expressivité, du mouvement et des contrastes.

L'**Académie royale de danse** fut fondée en 1661 à l'initiative de Louis XIV. Le roi, lui-même danseur, avait incarné dans sa jeunesse le Soleil levant dans le *Ballet royal de la nuit* (1653), rôle qui lui valut le surnom de Roi-Soleil... Plus tard, l'Académie royale de danse deviendra le ballet de l'Opéra national de Paris.

Le **théâtre du Palais-Royal** fut d'abord le lieu de résidence de la troupe de Molière jusqu'à sa mort. Son ancien collaborateur Jean-Baptiste Lully, compositeur officiel du roi, réinvestit alors le lieu pour y fonder en 1669 l'**Académie royale de musique**. Dans la lignée des autres académies d'art, elle avait pour vocation de présenter des « opéras ou représentations en musique et en vers français ». L'institution s'est développée en même temps que le genre opératique. Elle deviendra plus tard l'Opéra de Paris.

À l'époque, le maître de chapelle était en charge de la musique de l'église : il composait et faisait chanter messes et motets lors des célébrations religieuses. L'église était alors le lieu principal de l'apprentissage et de la création musicale. Si la musique se développe en dehors du cadre religieux avec la naissance de l'opéra, la plupart des compositeurs n'en furent pas moins formés dans les maîtrises, puis eux-mêmes maîtres de chapelle.

## L'OPÉRA

Un **opéra** est une œuvre dramatique lyrique, composée sur un livret dont les vers et/ou paroles sont intégralement chantés et accompagnés d'un orchestre. On considère que *L'Orfeo* de Monteverdi, créé en 1607, constitue le premier opéra de l'histoire et ouvre l'ère baroque où il se développera dans toute l'Europe.

La **tragédie lyrique** est le nom donné à l'opéra français, qui se développe à l'instigation de Jean-Baptiste Lully dans une volonté de se démarquer de l'opéra italien en introduisant la danse et la présence de chœurs. C'est un spectacle total qui met en avant simultanément texte, musique, ballet, décors et machineries.

Genre lyrique en vogue en France au **xviii<sup>e</sup>** siècle, issu de la tragédie lyrique et du ballet de cour, l'**opéra-ballet** est une pièce de pur divertissement qui laisse une grande place à la danse et à l'intrigue amoureuse. *Les Indes galantes* en sont un exemple célèbre.

En Angleterre, le **semi-opéra** apparut à la réouverture des théâtres après la guerre civile dans la deuxième moitié du **xvii<sup>e</sup>** siècle. Le drame parlé alterne avec, en guise d'intermède, des parties chantées. Henry Purcell fut un maître du genre.

Le **livret** contient l'ensemble des dialogues chantés et parlés d'une œuvre musicale, ainsi que parfois des indications scéniques. À l'époque baroque, des librettistes célèbres comme Metastasio, Quinault ou Lorenzo da Ponte écrivent, en vers, les livrets de nombreux opéras.

## PARTICULARITÉS

Le terme italien de **seconda pratica** s'oppose à celui de la *prima pratica* qui désigne le style ancien des compositions de la Renaissance.

Au début du **xvii<sup>e</sup>** siècle en Italie, la publication des *Nuove musiche* par Caccini fait apparaître un style d'écriture nouveau : c'est la naissance de la monodie accompagnée. La composition est conçue en dessus et basse, dans un rapport vertical et harmonique de la musique, par opposition à l'écriture horizontale et contrapuntique de la Renaissance. Ce *stile moderno* ou *seconda pratica* donne naissance à la basse continue.

Le **continuo** est l'ensemble des instruments chargés d'interpréter la « basse continue », c'est-à-dire la partie de basse qui accompagne les voix et les instruments de bout en bout dans une œuvre musicale baroque. Basé sur une ligne mélodique de basse assortie de chiffres qui donnent des indications sur l'harmonie, ce mode d'écriture permettait aux musiciens d'improviser partiellement leur accompagnement.

Les instruments joués pour réaliser la basse continue sont monodiques (comme la viole de gambe, le violoncelle, la contrebasse ou le basson) ou polyphoniques (comme le clavecin, le théorbe ou la harpe).

L'**ornementation** désigne l'art et la manière d'embellir, de varier et de faire évoluer une ligne mélodique par l'ajout de figures d'ornementation et de notes secondaires qui viennent enrichir la ligne principale : appoggiatures, trilles, *gruppetto*... L'époque baroque, où les ornements sont beaucoup utilisés, voit apparaître des traités d'ornementation théorisant leurs usages selon différentes écoles. En France aux <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles, ces ornements sont appelés « agréments ».

Les **Ballard** furent une célèbre famille d'éditeurs qui publia, sur plusieurs générations, presque toute la musique française de son temps.

L'**air de cour**, d'inspiration populaire et profane, apparaît à la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. Une ou plusieurs voix, accompagnées au luth, chantent la plupart du temps des poèmes galants. La forme strophique de l'air de cour se prête à l'exercice de l'ornementation.

Progressivement l'**air sérieux** remplace l'air de cour et pousse plus loin encore le raffinement et la virtuosité dans l'ornementation. On en trouve de fameux exemples dans les *Airs sérieux et à boire* édités par Ballard.

Le **récitatif** est une forme musicale destinée à une voix soliste accompagnée du *continuo* (*recitativo secco* en italien) et parfois de l'orchestre (*recitativo accompagnato*), qui se rapproche des inflexions de la voix parlée. Proche du débit normal de la parole, le récitatif a souvent pour fonction, à l'opéra mais aussi dans d'autres formes comme la cantate ou l'oratorio, de faire avancer l'action.

La **gavotte**, danse populaire française, connaît un grand succès à l'époque baroque avec son introduction à la cour de Louis XIV. De coupe binaire, séduisante par son mouvement modérément vif et identifiable par sa levée de deux noires, la gavotte est présente dans de très nombreuses suites instrumentales baroques.

Le **rondeau** est une forme musicale fondée sur l'alternance refrain/couplets. À l'époque baroque, les compositeurs s'emparent de cette forme qui gagnera en popularité, avec notamment les suites de Marin Marais, mais aussi dans les danses des tragédies de Rameau.

## TESSITURES ET DIAPASON

### Tessitures des instruments de l'orchestre

| ORCHESTRE FRANÇAIS <sup>xvii</sup> <sup>e</sup> - <sup>xviii</sup> <sup>e</sup> SIÈCLES | ORCHESTRE MODERNE          |
|---|----------------------------|
| Dessus de violon (DVn)  | Violon 1                   |
| Haute-contre de violon (HcVn)   | Violon 2                   |
| Taille de violon (TVn)  | Alto                       |
| Quinte de violon (cf. Lully, Charpentier, Marais)                                       | Alto 2, le cas échéant     |
| Basse de violon (BVn)   | Violoncelle et contrebasse |

Par extension, les « dessus » sont tous les instruments mélodiques aigus jouant la ligne supérieure du quatuor ou quintet orchestral : flûtes à bec, flûtes traversières, hautbois, dessus de viole, violons...

Et par analogie, les « basses de symphonie » regroupent les violoncelles, les basses de violes, les contrebasses, les bassons...

Les instruments jouant la « basse générale » sont ceux du *continuo* : clavecin, théorbe, violoncelle, viole de gambe et contrebasse (les trois derniers étant communs aux deux mondes des basses).

## Tessitures vocales

| CHŒUR FRANÇAIS XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> SIÈCLES | CHŒUR MODERNE           |
|--|-------------------------|
| Dessus (D) + bas-dessus (BD)                                 | Soprano                 |
| Haute-contre (chanté par des ténors aigus) (Hc)              | Alto                    |
| Taille (T)   | Ténor                   |
| Quinte (cf. Lully, Charpentier, Marais – Q)                  | Ténor 2, le cas échéant |
| Basse-taille (Bt)  | Baryton                 |
| Basse (B)  | Basse                   |

Notez que le diapason ancien était plus bas que le *la* 440 Hz actuel.

En France, entre 1670 et 1750 le diapason évolue entre *la* 392 Hz et 410 Hz environ.

On peut donc tout à fait envisager qu'une ligne d'alto (au sens moderne de la tessiture vocale) soit chantée par des hommes ayant un ambitus aigu de ténor.